

CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR (C. A. M. E. S.)

01 B.P. 134 OUAGADOUGOU 01 (BURKINA FASO) Tél. : (226) 25.36.81.46 - Fax : (226) 25.36.85.73 – Email : comes@bf.refer.org

CONCOURS D'AGREGATION DES SCIENCES JURIDIQUES, POLITIQUES, ECONOMIQUES ET DE GESTION

OBJECTIFS DU CONCOURS

- Recruter des personnels de l'Enseignement Supérieur, en garantissant le niveau international des Enseignants.
- Adapter le mode de recrutement de l'Enseignement Supérieur aux réalités africaines.
- Evaluer les aptitudes des candidats aux fonctions d'enseignants du supérieur.
- Favoriser la promotion des Enseignants.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Sont admis à concourir les candidats inscrits sur la Liste d'Aptitude aux fonctions de Maître-assistant (LAFMA) du Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur (CAMES).

DOSSIERS A ETABLIR EN VUE DE L'INSCRIPTION

Pour la constitution de son dossier, le candidat doit fournir les pièces et documents suivants :

- 1 Certificat de nationalité
- 9 Exemplaires des photocopies des diplômes **dûment légalisées** (1 original et 8 copies) :
 - Doctorat d'Etat ou éventuellement 1 diplôme reconnu équivalent.
- 9 Exemplaires de la liste des travaux visés par le candidat, le Doyen et le Recteur ou Président de l'Université
- 9 Exemplaires du Curriculum Vitae visés par le candidat, le Doyen et le Recteur ou Président de l'Université
- 9 Exemplaires d'une note de synthèse des travaux d'une douzaine de pages
- 1 Extrait de Casier Judiciaire
- 1 Certificat Médical attestant l'aptitude physique
- 4 Exemplaires des travaux (**ouvrages et articles**)
- 4 **Exemplaires de la thèse**

3 Clés USB contenant la version numérique dudit dossier

1 Formulaire d'engagement signé

NB : Lorsque les documents sont rédigés en langue étrangère, fournir une traduction en langue française.

3 Fiches du modèle établi par le Secrétariat Général du CAMES soit :

- 1 Fiche de renseignements généraux relative à l'identité du candidat.
- 1 Fiche fixant la liste des travaux personnels choisis par le candidat en vue de la première épreuve du concours et sur lesquels l'intéressé souhaite que porte principalement la discussion avec le Jury.
- 1 Fiche relative aux matières choisies par le candidat pour les 2^{ème} et 3^{ème} épreuves.

SECTIONS DANS LESQUELLES EST ORGANISE LE CONCOURS

N.B : Le candidat doit obligatoirement préciser la section choisie au moment de son inscription.

- Section Histoire des Institutions
- Section Droit privé
- Section Droit public
- Section Sciences politiques
- Section Sciences Economiques
- Section Sciences de Gestion

N.B. : Date limite de dépôt de dossier fixée au 31 mai 2017.

* **EPREUVES DU CONCOURS**

1) Section : Histoire des Institutions

1^{ère} épreuve : Discussion sur les travaux (durée 1H dont 15' de présentation par le candidat)

Proclamation de la sous-admissibilité

2^{ème} épreuve : Commentaire de texte ou de documents (durée 30') avec préparation en loge de 8H.

Proclamation de l'Admissibilité

3^{ème} épreuve : Leçon de 30' avec préparation en loge de 8H.

Proclamation de l'Admission.

2) Section : Droit Privé

1^{ère} épreuve : Discussion sur les travaux (durée 1H dont 15' de présentation par le candidat)

Proclamation de la sous-admissibilité

2^{ème} épreuve : Commentaire de texte ou de documents (durée 30') avec préparation en loge de 8H.

Proclamation de l'Admissibilité

3^{ème} épreuve : Leçon de 30' avec préparation en loge de 8H.

Proclamation de l'Admission.

3) Section : Droit Public

1^{ère} épreuve : Discussion sur les travaux (durée 1H dont 15' de présentation par le candidat)

Proclamation de la sous-admissibilité

2^{ème} épreuve : Commentaire de texte ou de documents (durée 30') avec préparation en loge de 8H.

Proclamation de l'Admissibilité

3^{ème} épreuve : Leçon de 30' avec préparation en loge de 8H.

Proclamation de l'Admission.

4) Section : Sciences Politiques

1^{ère} épreuve : Discussion sur les travaux (durée 1H dont 15' de présentation par le candidat)

Proclamation de la sous-admissibilité

2^{ème} épreuve : Commentaire de texte ou de documents (durée 30') avec préparation en loge de 8H.

Proclamation de l'Admissibilité

3^{ème} épreuve : Leçon de 30' avec préparation en loge de 8H.

Proclamation de l'Admission

5) Section : Sciences Economiques

1^{ère} épreuve : Discussion sur les travaux (durée 1H dont 15' de présentation par le candidat)

Proclamation de la sous-admissibilité

2^{ème} épreuve : Leçon portant sur la théorie économique (durée 30') avec préparation en loge de 8H.

Proclamation de l'Admissibilité

3^{ème} épreuve : Leçon de 30' avec préparation en loge de 8H.

Proclamation de l'Admission.

6) Section : Sciences de Gestion

1^{ère} épreuve : Discussion sur les travaux (durée 1H dont 15' de présentation par le candidat)

Proclamation de la sous-admissibilité

2^{ème} épreuve : Leçon portant sur la théorie de l'Entreprise (durée 30') avec préparation en loge 8H.

Proclamation de l'Admissibilité

3^{ème} épreuve : Leçon de 30' avec préparation en loge de 8H.

Proclamation de l'Admission.

* **N.B. Pour les épreuves, toute note inférieure à 8/20 est éliminatoire**